

Pratiques

Assistant(e)s dentaires

n°10

La newsletter au service de l'évolution de votre métier

ufsbdb
UNION FRANÇAISE POUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Mai 2021

3 idées reçues !

1

La salive protège les dents
VRAI ! Mastiquer permet d'augmenter la production de salive, riche en bicarbonates qui vont neutraliser les acides, et en minéraux qui reminéralisent la surface de l'émail. La salive protège les dents, et possède un rôle tampon qui neutralise et combat les attaques acides produites après chaque prise alimentaire.

2

Il faut utiliser le fil dentaire tous les jours

VRAI ! Nettoyer entre les dents est un geste essentiel à l'hygiène quotidienne. Le nettoyage interdentaire est un moyen efficace pour aider à éliminer l'accumulation de plaque bactérienne et de nourriture entre les dents. L'utilisation du fil dentaire est indiquée dans les espaces serrés.

3

Le port du masque favorise-t-il la mauvaise haleine ?

VRAI / FAUX ! Lorsqu'on porte un masque, la respiration s'effectue principalement par la bouche. Les muqueuses buccales vont donc être moins bien hydratées, et cela favorise les bactéries responsables de la mauvaise haleine. Dans 90 % des cas, elle est d'origine bucco-dentaire. Il est donc possible de régler ce problème en renforçant les gestes d'hygiène.



LA PREMIÈRE VISITE AU CABINET DENTAIRE : PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Actuellement, on dénombre près de 12 millions de personnes en situation de handicap vivant en France.

Les personnes en situation de handicap souffrent tout particulièrement de pathologies infectieuses, carieuses et/ou parodontales.

Ainsi, la consultation de première intention doit s'inscrire dans une logique de « soins de parcours ». L'attitude de l'équipe dentaire doit s'articuler sur une approche centrée sur la personne soignée pour instaurer une relation empathique et entière.

Les règles de prévention de base sont les mêmes pour tous les patients afin de permettre un bon maintien de l'état de santé de la cavité buccale.

Lors de la première consultation, dès le plus jeune âge, le chirurgien-dentiste propose un protocole de prévention et d'hygiène adapté au patient et à son handicap. En amont, l'assistante dentaire peut faire parvenir guides et supports (tels que santé BD) qui vont permettre d'expliquer avec des mots

simples et des images la consultation et les soins à venir.

Il est essentiel de préparer avec attention cette première consultation dont le but sera d'obtenir une bonne visibilité de la bouche et des dents. La relation de confiance est indispensable à la mise en œuvre des soins primaires.

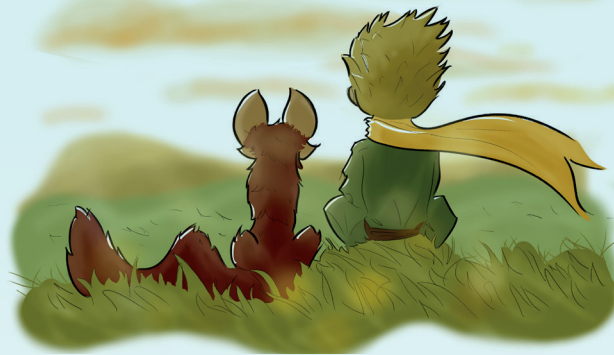
Le but est de pouvoir assurer le suivi et le maintien de la santé bucco-dentaire sur du long terme. Intégrer le brossage des dents et venir régulièrement au cabinet dentaire pour des contrôles bucco-dentaires permettra au jeune patient de prendre l'habitude de montrer ses dents et ainsi de faciliter l'exécution de soins dentaires si besoin.

Afin de changer les représentations et développer les compétences de prise en charge de la personne en situation de handicap, une sensibilisation de l'ensemble du personnel du cabinet dentaire est nécessaire et peut s'effectuer par une formation complémentaire.

La minute philo' avec le Dr Pauline CHARDRON-MAZIÈRE

Que dire ? Comment le dire ? Pourquoi le dire ? Pour réfléchir à la question, je vous propose une petite fable attribuée au philosophe Socrate mais se retrouvant dans d'autres mythologies. Je la résume pour coller au format de cette « minute ». Un jour, un ami vient voir Socrate et lui dit : « Veux-tu savoir ce qu'untel a fait ? ». Socrate lui demande alors de faire passer ses paroles au travers de trois tamis : le tamis de la vérité « Est-ce vrai ? », le tamis de la bonté « Est-ce bienveillant ? », le tamis de l'utilité « Est-ce utile de me le dire ? ». Si ton propos ne passe pas au travers de ces trois tamis, vérité, bonté, utilité, alors garde-le pour toi.





« *Que signifie communiquer ?* » demanda le Petit Prince.
C'est une chose trop souvent oubliée, ça signifie créer des liens... répondit le renard.

Cet extrait du *Petit Prince* de Saint-Exupéry nous ramène à l'essence même de la communication entre les individus qui n'est pas simplement transmettre de l'information par un message. Dans leur pratique quotidienne, les membres de l'équipe dentaire doivent accorder une place majeure au dialogue avec leurs patients.

Les professionnels de santé apprennent à respecter et accueillir ce qui est exprimé.

Dans le contexte actuel, marqué par le rythme rapide de consultation, la fragmentation des soins, et le recours aux technologies et appareils qui facilitent l'examen clinique l'équipe dentaire doit (au travers de tout cela) construire et maintenir une relation avec le patient.

Dans un discours, il y a ce qui est de l'ordre du manifeste (ce que signifient les mots) et du latent (le sens contenu dans le discours).

Il nous faut alors parfois interpréter des mots mais aussi des regards, des gestes, des sourires, des attitudes.

Les composantes para-verbales et non-verbales, configurent comme un second message et sont également des signes qui permettent d'élargir notre compréhension.

C'est pour cette raison que cette « dimension cachée » de la communication, nous échappe parfois, est essentielle et s'ajoute à ce qui est entendu.

Il n'est pas toujours facile d'identifier les émotions subtiles d'autrui et nous avons rarement conscience de nos propres signes corporels.

Le langage non-verbal est l'une des composantes de la communication. Il se traduit par les gestes, l'attitude, le regard et les comportements. Il permet parfois de dénouer des situations lorsque les mots sont inefficaces.

Mais alors que se passe-t-il quand le dialogue avec le patient s'enlise dans un conflit ?

Comment renouer avec l'équipe de soins quand il y a une carence de communication entre ses membres ?

Comment maîtriser l'agressivité des patients, comment canaliser par téléphone ?

Est-ce que je dois m'adapter, y a-t-il une attitude à adopter ou à éviter ?...

La formation « Les clefs d'une communication efficace au cabinet dentaire » se propose de vous donner des outils.

L'objectif de la formation est d'apprendre à gérer les situations difficiles, et aborde la résolution de conflits au cabinet dentaire.

En vous adaptant à chaque interlocuteur et vous appuyant sur des principes précis de communication, tels que la méthode de communication non-violente (CNV), vous améliorerez la qualité de vos relations avec les patients ou l'équipe.

Sortir du conflit, limiter les tensions, engager son interlocuteur-patient vers un compromis... dans tous les cas, se doter d'outils pour maîtriser une personne parfois agressive vont vous permettre d'identifier les obstacles... et désamorcer les situations tendues rencontrées dans le cabinet dentaire.

La communication est l'un des principaux facteurs de satisfaction, mais aussi d'insatisfaction des usagers-patients. Prévenez les conflits... par la formation de l'équipe !

Nouveauté automne 2021
Cl@sse Virtuelle

Organisation de travail
au cabinet dentaire
Ergonomie & Travail à 4 mains

Animée par notre experte
Mme Marilyn Michel

Actualités formation, nos prochains RDV



7 heures de formation EN DIRECT

1. **MOTIVER** le patient quel que soit son profil
2. **DIFFÉRENCIER** les pratiques éducatives et les adapter en appliquant les protocoles de brossage et d'hygiène
3. **ACCOMPAGNER** les patients dans la maîtrise de leur santé bucco-dentaire au quotidien

ÉDUCATION À LA SANTÉ ORALE
Faites de vos patients des acteurs de leur santé

Le mercredi **29 septembre 2021**
Cl@sse Virtuelle **en direct**
9h00-12h30 / 14h00-17h30

Tarif de la formation : **210 €**
(Prise en charge OPCA EP/ACTALIANS)

ACTALIANS OPCA PEPS

Topics: Les différents concepts de prévention, Les facteurs étiologiques des principales pathologies dentaires, Les mesures préventives en 4 points, Les profils patients, Accompagnement aux changements de comportement.

LES CLEFS D'UNE COMMUNICATION EFFICACE AU CABINET DENTAIRE

Optimiser sa communication en équipe et avec les patients
Comprendre et prévenir les situations conflictuelles dans vos échanges au cabinet
Apprendre à faire face à toutes les situations avec les patients

Le vendredi **15 octobre 2021**
Cl@sse Virtuelle **en direct**

Tarif de la formation : **210 €**
(Prise en charge OPCA EP/ACTALIANS)

ACTALIANS OPCA PEPS

Prenez soin de vous !

100 % en ligne
Supports audio & vidéo

Prévention des troubles musculosquelettiques et des situations de stress et d'épuisement professionnel de l'équipe dentaire

→ En parcours guidé ou à la carte, choisissez votre parcours bien-être !

Découvrez des outils et des exercices qui vous accompagneront en fonction des différents moments de la journée : au réveil, lors de votre journée au cabinet et le soir, au moment du coucher.



ACTALIANS OPCA PEPS
Tarif de lancement 210 €

GRANDE ENQUÊTE « PARLONS FORMATION CONTINUE ! »

Soucieux de vous proposer un accompagnement sur mesure, au plus près de vos attentes, besoins et contraintes, nous avons lancé en février 2021 une grande enquête Assistant(e)s Dentaires intitulée « Parlons Formation Continue ». Vous êtes plus de 360 à avoir répondu à notre questionnaire !



Vous êtes 44% à avoir suivi une formation en 2020



Le **mercredi**, le **jeudi** et le **vendredi** sont vos jours de prédilection pour suivre une formation



La **communication et la relation avec les patients, la prévention du stress et du burn-out, l'éducation à la santé orale, l'hypnose, le travail à 4 mains** sont les thématiques formation qui vous intéressent le plus



Vous souhaiteriez vous former en **cl@sses virtuelles** et en **e-learning** sur ces thématiques



Vous êtes 65% à échanger régulièrement avec votre employeur sur la formation mais êtes **70%** à ne pas bien connaître les possibilités de financement de vos formations

Parlons Formation Continue... parlons formations obligatoires !

► La mise à jour des connaissances en stérilisation

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les assistant(e)s et les aides dentaires ont l'obligation de participer à une formation dédiée à la stérilisation, qui est l'une des missions stratégiques de l'assistant(e) dentaire. Cette formation doit être renouvelée tous les cinq ans, à compter de l'année de l'obtention du titre d'assistant dentaire et/ou du certificat de qualification professionnelle d'aide dentaire.

Pour répondre à cette obligation, l'UFSBD vous propose la formation « [Co]-pilotez la stérilisation au cabinet dentaire ! » d'environ 7 heures. 100% en ligne, elle peut être suivie en plusieurs temps, au moment où vous le souhaitez.

Elle aborde les thèmes du programme validé par la CPNE-FP des cabinets dentaires, à savoir la gestion des risques, de l'équipe et des tâches, des coûts et du temps, des stocks, des documents et enfin des locaux.

► Les urgences médicales au cabinet dentaire (AFGSU 2)

Les équipes dentaires sont confrontées à des situations très diverses au cabinet et vous pouvez être amené à prodiguer un geste de secours auprès de vos patients ou collègues.

Le niveau AFGSU 2 est obligatoire pour tous les professionnels inscrits sur la 4^e partie du Code de la santé publique, dont les assistant(e)s dentaires (loi 2016-41 du 26 janvier 2016).

La formation initiale dure 3 jours et une remise à jour des connaissances sur 1 journée est à prévoir tous les 4 ans.

Consultez le planning des sessions programmées dans votre région, en distanciel ou en ligne :

www.ufsbd.fr

Cliquez sur



ÉQUIPE DENTAIRE

puis



Parlons Formation Continue... parlons financement !

En tant que salarié, vous avez la possibilité de suivre des formations via le plan de développement des compétences et votre employeur peut bénéficier d'aides au financement de ces formations.

L'OPCO EP (réseau OPCA PEPSS et ACTALIANS) est l'organisme qui finance les formations pour les salariés des cabinets dentaires.

En fonction des thématiques, l'aide peut aller jusqu'à une prise en charge à 100% des coûts pédagogiques.

Votre employeur doit pour cela faire une demande via son espace adhérent <https://espaceweb.opcoep.fr/>.

Plusieurs documents lui seront demandés (devis/programme, convention et attestation de présence et de règlement). Ces documents vous sont transmis par l'organisme de formation.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Laurence et Kamila du Service Formation par mail :

formation@ufsbd.fr